

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

2026-14

Objet

Délégation de signatures aux
adjoints

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de la convocation

16/03/2026

Date d'affichage

**EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de NOINTOT**

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six

Et le, vingt mars

À 18h45

Le Conseil Municipal de Nointot, régulièrement convoqué par **Madame Chantal COURCOT, maire sortante**, s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Manuel HERRERO, maire**.

Présents : M. HERRERO Manuel, Mme LEBLOND Géraldine, M. ROUSSELIN Dominique, Mme BASILLE Catherine, M. LEMAITRE Frédéric, Mme LORAY Anne-Aurore, M. SPADACINI Franck, Mme DELAUNAY Fabienne, M. LOISON Thibaud, Mme LEPILLIER Émeline, M. DUBOC Quentin, Mme HUBY Annick, M. COUCHAUX Mathieu, Mme LOPERA Y ORTIZ Marion, M. MARTINS ALVES Ludovic

Absents et excusés : -

Absents et excusés ayant donné pouvoir : -

Secrétaire :

2026/14 Délégation de signatures aux adjoints

Vu la séance électorale du maire et des adjoints du 20 mars 2026,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.22122.18 et L.2122.20, conférant au maire la possibilité de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à ses adjoints,

Vu la délibération de ce jour ayant pour objet la délégation de fonctions aux adjoints,

Il est rappelé que tous les adjoints sont, de droit Officier d'Etat Civil (art L. 2122-32 du CGCT) et Officier de Police Judiciaire (art L. 2122-31 du CGCT). Ces fonctions ne relèvent donc pas d'un arrêté de délégation du maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote décide :

Article 1 : D'acter la délégation de signature donnée à Monsieur Dominique ROUSSELIN, 1er adjoint au maire, pour signer tous documents dans les domaines suivants en l'absence du maire :

- Toutes les pièces relatives à l'Etat Civil et au décès
- Toutes les pièces comptables de la commune de Nointot,
- Toutes les pièces relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Tous courriers et pièces administratives relevant de sa délégation.

Cette délégation est consentie sous la surveillance et la responsabilité du maire.

Cette délégation de signature sera notifiée sous forme d'arrêté municipal à Monsieur Dominique ROUSSELIN. Il sera adressé à la sous-préfecture du Havre et à la trésorerie de Lillebonne,

Article 2 : D'acter la délégation de signature donnée à Madame Géraldine LEBLOND, 2ème adjointe au maire, pour signer tous documents dans les domaines suivants en l'absence du maire :

- Toutes les pièces relatives à l'Etat Civil et au décès,
- Toutes les pièces comptables de la commune de Nointot d'un montant inférieur à 5 000 €,
- Toutes les pièces relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Tous courriers et pièces administratives relevant de sa délégation.

Cette délégation est consentie sous la surveillance et la responsabilité du maire.

Cette délégation de signature sera notifiée sous forme d'arrêté municipal à Madame Géraldine LEBLOND. Il sera adressé à la sous-préfecture du Havre et à la trésorerie de Lillebonne,

Article 3 : D'acter la délégation de pouvoir donnée à Monsieur Frédéric LEMAITRE, 3ème adjoint au maire, pour signer tous documents dans les domaines suivants en l'absence du maire :

- Toutes les pièces relatives à l'Etat Civil et au décès,
- Toutes les pièces comptables de la commune de Nointot d'un montant inférieur à 5 000 €,
- Toutes les pièces relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Tous courriers et pièces administratives relevant de sa délégation.

Cette délégation est consentie sous la surveillance et la responsabilité du maire.

Cette délégation de signature sera notifiée sous forme d'arrêté municipal à Monsieur Frédéric LEMAITRE. Il sera adressé à la sous-préfecture du Havre et à la trésorerie de Lillebonne,

➔ Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
M. HERRERO